



Portrait de la biodiversité

Paradou



Rollier d'Europe © André SIMON

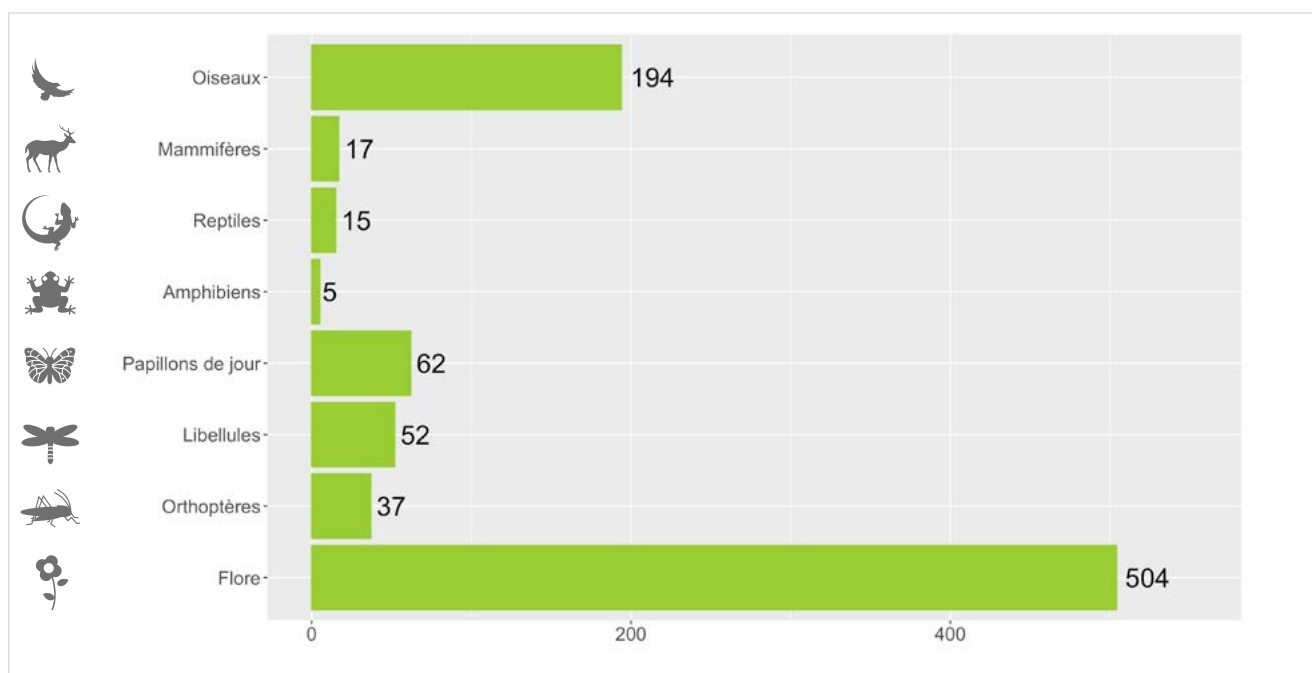


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

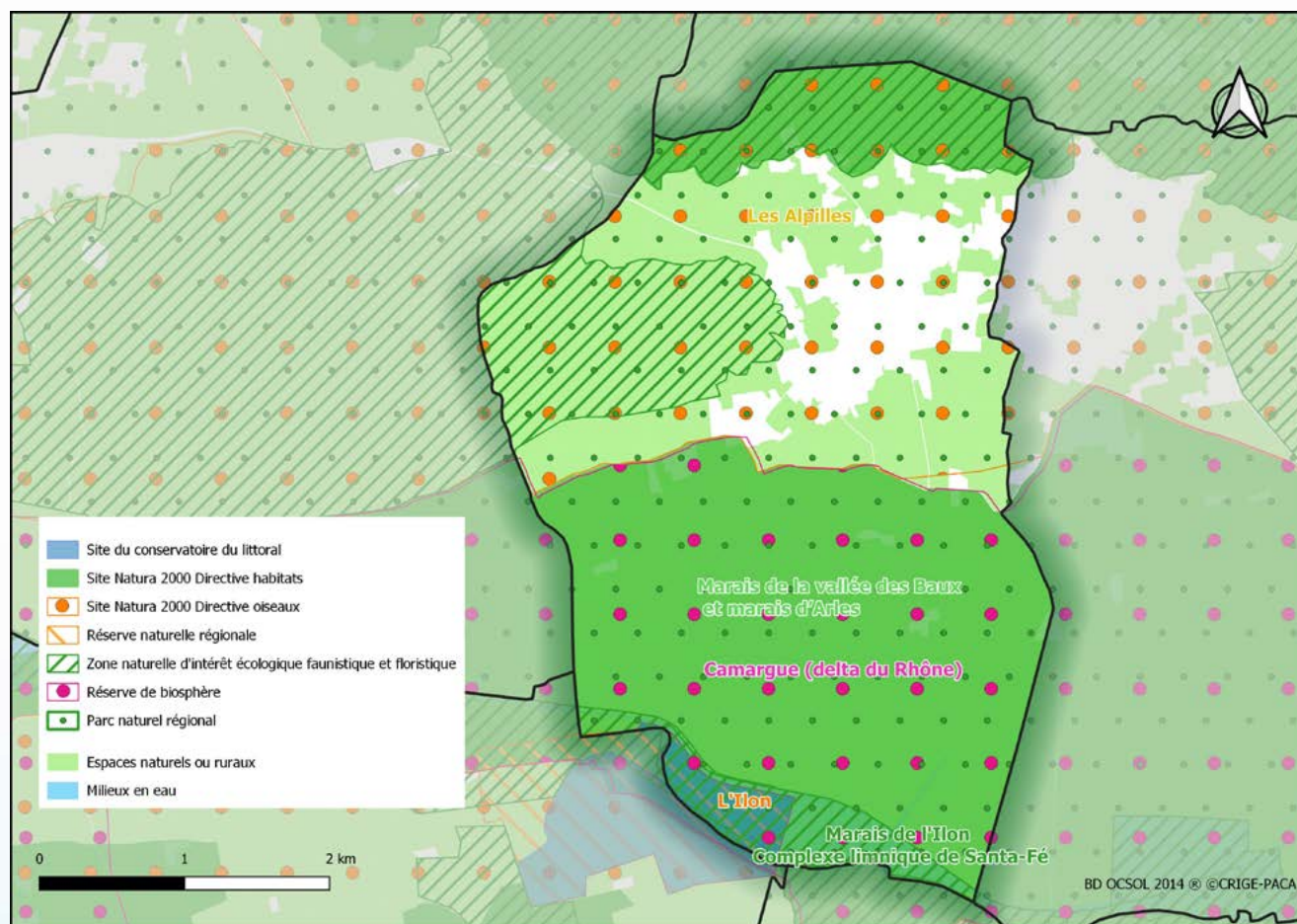
929 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Paradou, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 191 espèces sont protégées au niveau national. 40 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 58 à l'échelle régionale.

La compilation de 11 499 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Paradou (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Paradou

D'une superficie de 16 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Paradou est composée à 89 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, les paysages des **Alpillles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au sud, une cuvette naturelle abrite les **marais de la vallée des Baux**. Aujourd'hui majoritairement asséchée et dédiée à l'agriculture, elle conserve cependant quelques marais relictuels très riches en biodiversité comme le marais de l'Ilon. Ces marais constituent un site d'accueil privilégié pour de nombreux oiseaux patrimoniaux. La mosaïque de milieux rares et diversifiés (mares temporaires, étendues salées, résurgences d'eau froide, etc.) permet la présence d'espèces généralement absentes ou très rares en zone méditerranéenne, parfois endémiques et à très fort enjeu de conservation.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer



© André SIMON

Héron pourpré

P **LR**

Il est associé aux marais d'eau douce comprenant de larges étendues de rose-lières et peu d'arbres. Le Héron pourpré se nourrit de poissons et d'insectes. Il mène une vie solitaire en dehors des colonies et des dortoirs, mais migre en petits groupes. Vulnérable en Europe, il est considéré en déclin en France. Ce déclin est lié à plusieurs facteurs : la dégradation de son habitat, le dérangement lié au tourisme, la surpopulation de sangliers et de ragondins qui gênent l'installation des nicheurs, etc.

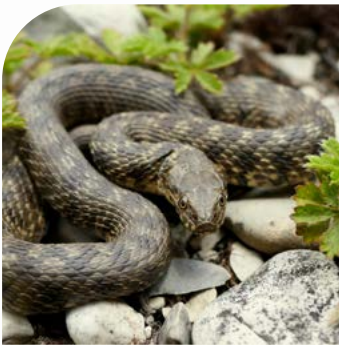


© Jean-Michel BOMPAR

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© Nicolas FUENTO

Couleuvre vipérine

P **LR**

Parfois appelé Couleuvre mauresque, ce petit serpent aquatique méridional se distingue par ses motifs dorsaux en zigzag. Il fréquente diverses zones humides naturelles : marais, étangs, grandes mares, etc., où il chasse de petits vertébrés (poissons, amphibiens) et invertébrés (lombrics, sangsues).



© Marion FOUCHARD

Gomphe de Graslin

P

Le Gomphe de Graslin est endémique du sud-ouest de la France et de la péninsule ibérique. Il côtoie les rivières et les fleuves où il recherche les zones calmes, mais aussi les grandes retenues artificielles. L'été, les adultes s'observent facilement sur les chemins proches des cours d'eau. Il est considéré comme quasi-menacé du fait de sa faible répartition et de la sensibilité de son habitat. L'aménagement et la pollution des cours d'eau constituent les menaces les plus directes pour sa survie.



© Marion FOUCHARD

Criquet tricolore

P **LR**

Ce criquet est une espèce qu'on rencontre essentiellement sur le bassin méditerranéen. Il vit dans la végétation herbacée près des cours d'eau et des plans d'eau stagnants, de type rose-lière. Le Criquet tricolore est une espèce qui a fortement pâti de l'assèchement des marais et de la canalisation du Rhône. Très méfiant, il s'envole au moindre bruit ou mouvement quand on l'approche. Les adultes sont observables de juillet à octobre.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

